



Relève internationale en recherche

Expériences d'intégration

Comité intersectoriel étudiant

Mai 2026

Le Comité intersectoriel étudiant

Le [Comité intersectoriel étudiant \(CIE\)](#) est un comité consultatif du [Fonds de recherche du Québec](#) (FRQ). Son mandat est de proposer des stratégies visant à favoriser le rayonnement, la réussite et le bien-être de la relève en recherche ; de se prononcer sur les enjeux qui concernent la relève en recherche et les défis de société ; de créer des liens avec des acteurs de l'environnement de la recherche.

Composition du CIE

Léo Boisvert

Félix Côté

Marie-Violaine Dubé-Ponte

Virginie Houle

Félix L'Heureux-Bilodeau

Corinne Leveau

Lesly Nzeusseu Kouamou

Ha-Loan Phan

Katerina Sviderska

Simone Têtu

Élisabeth Viau

Cynthia Vincent

Remerciements

Le CIE remercie Yan Bertrand et Mame Mbayang Thiam, deux anciens membres du CIE, pour leur contribution à ce dossier. Le CIE remercie également toutes les intervenantes et les intervenants du milieu académique et du milieu de la recherche qui ont été consultés.

Table des matières

Le Comité intersectoriel étudiant.....	i
Table des matières	ii
Résumé exécutif.....	iii
Sommaire des pistes d'action.....	iv
Lexique	v
Introduction	1
Mise en contexte	1
Méthodologie.....	3
Résultats.....	4
Enjeux politiques et réglementaires	4
Enjeux administratifs et d'immigration	5
Enjeux financiers.....	7
Enjeux académiques et d'encadrement	8
Enjeux sociaux et d'intégration	11
Pistes d'action issues de la consultation.....	12
Conclusion.....	16
Annexe 1. Questionnaire de consultation de la relève dans le cadre des J2R.....	17
Bibliographie	19

Résumé exécutif

Aux côtés de la relève étudiante locale, la relève internationale constitue une composante importante du tissu de la recherche québécoise. Sa présence est particulièrement marquée aux cycles supérieurs, où elle représente une part substantielle des effectifs et participe activement à la vitalité des laboratoires, à l’encadrement pédagogique et au rayonnement de la science québécoise.

Depuis 2024, le cadre entourant la venue et le séjour des étudiantes et étudiants internationaux a connu plusieurs transformations rapides, sur le plan provincial comme fédéral. Ces évolutions se sont traduites, à la rentrée 2025, par une diminution marquée des inscriptions internationales dans l’ensemble du réseau universitaire québécois. C’est dans ce contexte mouvant que le Comité intersectoriel étudiant (CIE) du FRQ a entrepris de recueillir, auprès des principales personnes concernées, leurs expériences d’intégration et leurs préoccupations.

La démarche s’appuie sur trois sources de données complémentaires : une revue de la littérature scientifique et grise, des entrevues semi-structurées auprès d’acteurs universitaires et cinq groupes de discussion conduits aux Journées de la relève en recherche 2025, regroupant près de 75 personnes participantes. L’analyse fait ressortir cinq grandes catégories d’enjeux interreliés : politiques et réglementaires, administratifs, financiers, académiques ainsi que sociaux.

Ce rapport présente ces constats et formule, à partir d’eux, des pistes d’action adressées prioritairement au FRQ, dans le respect de sa mission et de ses champs d’action, mais également à la communauté universitaire – établissements, corps professoral et services d’accompagnement – dont le rôle s’avère déterminant dans le parcours de la relève internationale. L’objectif est de mettre en lumière des leviers concrets pour soutenir une intégration durable, dans la perspective d’une recherche québécoise diversifiée et attractive.

Sommaire des pistes d'action

	Enjeu	Piste d'action
1	Politique	Appuyer la production et la diffusion de données probantes sur la contribution de la relève internationale à l'écosystème de recherche québécois
2	Politique	Coordonner et élargir le plaidoyer collectif en faveur de conditions d'accueil et de rétention favorables à la relève internationale aux cycles supérieurs
3	Administratif	Adapter les processus de candidature aux bourses pour tenir compte des contraintes administratives propres à la relève internationale
4	Administratif	Pérenniser et étendre les services d'accompagnement à l'ensemble du parcours, incluant la transition post-diplôme
5	Financier	Réduire les obstacles aux candidatures internationales, notamment les coûts de traduction de documents
6	Financier	Améliorer l'accessibilité de l'information sur les sources de financement disponibles pour la relève internationale
7	Académique	Valoriser la qualité de la supervision interculturelle dans la conception plurielle de l'excellence (chantier E3R)
8	Académique	Mieux cibler l'information transmise en début de parcours afin d'éviter la surcharge informationnelle
9	Académique	Sensibiliser le corps professoral aux réalités vécues par la relève internationale et créer des espaces d'expression sécuritaires
10	Social	Soutenir des initiatives d'intégration dans les événements organisés par le FRQ et ses partenaires, en incluant les postdoctorants et les postdoctorantes
11	Social	Soutenir l'accès à des cours d'apprentissage du français axés sur la rédaction et la communication scientifiques
12	Social	Développer des outils de sensibilisation culturelle accessibles à l'ensemble de la communauté étudiante
13	Social	Renforcer les ressources en santé mentale adaptées aux réalités spécifiques de la relève internationale

Lexique

BCI : Bureau de coopération interuniversitaire

CAQ : Certificat d'acceptation du Québec ; document émis par le gouvernement du Québec, requis pour les étudiantes et étudiants internationaux qui souhaitent étudier au Québec pour une durée de plus de six mois.

CIE : Comité intersectoriel étudiant ; comité consultatif du FRQ ayant pour mandat de proposer des stratégies favorisant le rayonnement, la réussite et le bien-être de la relève en recherche.

CRSH, IRSC, CRSNG : Conseil de recherches en sciences humaines, Instituts de recherche en santé du Canada et Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie ; les trois principaux organismes subventionnaires fédéraux en recherche.

E3R : Évolution de l'évaluation de l'excellence en recherche ; chantier mené par le FRQ visant à reconnaître la pluralité des parcours et des formes d'excellence dans l'évaluation des demandes de financement.

FRQ : Fonds de recherche du Québec

J2R : Journées de la relève en recherche ; événement annuel organisé par l'Acfas et le FRQ, regroupant étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs ainsi que postdoctorantes et postdoctorants.

MIFI : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec

PEQ : Programme de l'expérience québécoise ; programme d'immigration permanente du Québec, dont le volet « Diplômés du Québec » a été suspendu en 2024.

PL 74 : Projet de loi 74, *Loi visant principalement à améliorer l'encadrement relatif aux étudiants étrangers*, adopté en novembre 2024.

RI : Relève internationale (voir définition en note de bas de page 1)

TCF : Test de connaissance du français ; examen requis dans le cadre de certaines démarches d'immigration auprès du MIFI.

UEQ : Union étudiante du Québec

Introduction

Mise en contexte

Représentant près de 16% de la population étudiante québécoise universitaire (BCI, 2025), la relève internationale¹ constitue un pilier essentiel pour le dynamisme et le rayonnement scientifique des établissements québécois. L'affirmation est d'autant plus vraie aux cycles supérieurs : cette relève travaille dans des laboratoires, dans des équipes de recherche, assume des charges de cours et assure la diffusion d'une science québécoise, souvent en français, au-delà des frontières de la province et du pays. L'ouverture des programmes réguliers du FRQ aux personnes de l'international témoigne de la valorisation de ces talents. Depuis 2025, les organismes subventionnaires fédéraux (CRSH, IRSC, CRSNG) prévoient également l'attribution de bourses doctorales aux personnes non canadiennes (CRSNG, 2025). Le contexte de compétition mondiale pour le recrutement de talents en recherche rappelle la nécessité pour le Québec de maintenir son attractivité à l'échelle internationale.

Malgré les initiatives de soutien existantes, le parcours d'intégration de la relève internationale soulève plusieurs défis, rappelés par des évolutions récentes du contexte politique. En automne 2024, le projet de loi 74 visant à « améliorer l'encadrement relatif aux étudiants étrangers » a été déposé et adopté par le gouvernement québécois (Assemblée Nationale du Québec, 2024). Le texte prévoit des changements à l'accueil de la relève internationale, notamment en ce qui concerne les dispositions permettant au Québec de limiter le nombre de demandes faites par des étudiants étrangers en fonction de la région, du niveau d'études, de l'établissement ou du programme.

Cette modification a suscité de nombreuses réactions partout à travers la province; la relève internationale étant une « mine d'or gris pour le Québec » comme l'a exprimé le premier scientifique en chef du Québec (Quirion, 2024). Selon lui, la province se doit de maintenir une compétitivité au regard du recrutement d'étudiants étrangers aux cycles supérieurs. Les professeures-chercheuses et professeurs-chercheurs universitaires sont d'un avis similaire : « L'apport de cette communauté se reflète encore davantage aux cycles supérieurs, où pas moins de la moitié des étudiants et étudiantes proviennent de l'international. Ces personnes façonnent le Québec de demain en participant activement aux découvertes fondamentales et aux retombées concrètes de la recherche. » (Peretz et al., 2024). Le 5 novembre 2024, à l'occasion des consultations sur le projet de loi 74, l'Université Laval,

¹Désigne les personnes étudiantes aux cycles supérieurs et les stagiaires postdoctoraux étrangers qui effectuent leur formation au Québec

l'Université McGill, l'Université de Montréal et l'Université de Sherbrooke ont, quant à elles, déposé un mémoire conjoint précisant essentiellement que « ces étudiants internationaux, en particulier ceux des cycles supérieurs, jouent également un rôle névralgique pour la recherche et l'innovation » alors que le « projet de loi 74 menace d'effacer ces gains » (Université Laval et al., 2024).

Les associations étudiantes ont également pris la parole sur la question, en dénonçant notamment « l'incohérence de la dynamique de pouvoir instaurée dans le projet de loi » (UEQ, 2024). Au nom des associations étudiantes québécoises, l'UEQ recommande, entre autres, « que l'objectif premier du PL74 soit le rayonnement des établissements universitaires québécois et le partage des connaissances, particulièrement en ce qui a trait aux personnes étudiantes inscrites aux cycles supérieurs » (UEQ, 2024). Alignées avec l'UEQ, plusieurs pistes de solutions et recommandations ont été proposées par les parties concernées précisément pour la relève internationale aux cycles supérieurs. Rémi Quirion soulève l'idée d'exclure les cycles supérieurs de ces nouvelles règles et restrictions (Quirion, 2024). Les rectorats, dans leur mémoire (Université Laval et al., 2024), recommandent que les établissements visés par l'article 1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (Laval, McGill, Bishop's, UdeM, Polytechnique, HEC, Concordia, Sherbrooke, le réseau UQ, CMR St-Jean) soient exclus des nouvelles conditions imposées par le projet de loi. Malgré ces prises de position du milieu universitaire québécois, le gouvernement a fait suite avec davantage de mesures visant à ajuster les conditions d'accueil de la relève internationale. Quelques mois plus tard, en février 2025, Québec a mis en place des quotas de certificat d'acceptation du Québec pouvant être délivrés par les institutions (Schué et Boily, 2025). Sachant que les compétences en immigration sont partagées entre les paliers gouvernementaux, les changements au niveau fédéral sont également à prendre en compte. À Ottawa, le nouveau plan d'immigration présenté en novembre 2025 visant à « stabiliser la démographie et recentrer l'immigration sur les besoins économiques » (Colpron, 2025) affecte également la venue d'une nouvelle relève internationale, établissant une révision en termes d'émission de permis d'études. À la rentrée 2025, ces transformations du contexte politique ont provoqué une chute soudaine et considérable des inscriptions d'étudiantes et d'étudiants internationaux dans toutes les universités québécoises. On parle d'une diminution variant entre 25 et 60% selon les universités et régions (Nadeau, 2025). Par ailleurs, les chiffres du BCI montrent que la part des inscriptions issues de l'international est passée de 18% en 2024 à 15,7% en automne 2025 (BCI, 2025). Dans cet environnement en mutation, le comité intersectoriel étudiant (CIE) a voulu comprendre les réalités vécues par la relève internationale, reconnaissant son apport dans l'écosystème de recherche québécois. Le CIE se donne pour objectif, à travers ce dossier, de prendre le pouls direct de la relève internationale par le biais d'une consultation et de formuler des pistes d'action pertinentes pour le FRQ et la communauté universitaire.

Méthodologie

Les résultats et l'analyse présentés dans ce rapport s'appuient sur des données issues de diverses sources. D'abord, le CIE a procédé à une revue de la littérature scientifique et grise sur le sujet afin d'identifier des données issues d'autres études et ainsi mieux guider l'étape de la consultation. La seconde étape a consisté en une consultation qualitative. D'une part, cette consultation s'est réalisée au travers d'entrevues semi-structurées avec des parties prenantes du milieu universitaire comme des conseillères et conseillers guidant les personnes étudiantes internationales à chacune des étapes des démarches administratives ainsi que des membres d'associations étudiantes. D'autre part, le CIE a conduit une consultation dans le cadre des Journées de la relève en recherche (J2R), organisées par l'Acfas et le FRQ en octobre 2025 à l'Université du Québec à Rimouski. Dans le cadre de cette consultation, les membres du CIE ont modéré des groupes de discussion avec des personnes de la relève (internationale et locale). Ces consultations ont regroupé près de 75 personnes participantes en cinq sous-groupes. Les citations tirées de l'étape qualitative de cette recherche sont présentées dans ce rapport soit dans leur intégralité, soit sous forme de paraphrase. Parallèlement, le CIE a poursuivi une veille médiatique à la vue de l'évolution rapide sur le sujet de la relève internationale. Les données ont été analysées par codage qualitatif, permettant de dégager les grands thèmes récurrents. Une triangulation des informations a été appliquée systématiquement tout au long du processus. Ces approches ont permis au CIE de brosser un portrait de la situation actuelle concernant les préoccupations de la relève internationale et ainsi, de formuler certaines pistes d'action présentées dans la section III.

Résultats

À la suite des analyses documentaires, des entretiens avec personnes expertes et des consultations étudiantes conduites aux J2R 2025, cinq catégories d'enjeux ont été identifiées : politiques, administratifs, financiers, académiques et socio-culturels.

Enjeux politiques et réglementaires

Parmi les préoccupations les plus saillantes de la relève en recherche, il existe une inquiétude face à l'instabilité du cadre réglementaire qui balise son séjour au Québec. Les enjeux politiques et réglementaires se distinguent des autres catégories en ce qu'ils structurent l'ensemble du parcours des étudiantes et étudiants venus de l'étranger : ils conditionnent l'accès aux études, les possibilités de financement, les perspectives de rétention après la diplomation, et plus largement, la réalisation du projet migratoire dans son ensemble. Si plusieurs des défis soulevés – financiers, académiques, sociaux – touchent aussi la relève locale, les dimensions réglementaires sont vécues de façon spécifique par la relève internationale, pour qui les changements de cadre normatif ont des conséquences directes et immédiates sur le statut et l'avenir au Québec.

Depuis 2020, le cadre régissant la venue et le séjour des étudiants internationaux a fait l'objet de nombreuses modifications, à la fois à l'échelle fédérale et provinciale. Parmi les changements les plus marquants figure l'adoption du projet de loi 74 en novembre 2024. La suspension temporaire, à la même période, du volet « Diplômés du Québec » du Programme de l'expérience québécoise a quant à elle constitué une onde de choc dans le milieu universitaire : ce programme représentait pour des milliers de personnes étudiantes l'une des voies les plus accessibles vers la résidence permanente après les études (Colpron, 2026). S'ajoutent le plafonnement fédéral des permis d'études, les nouvelles exigences de vérification des lettres d'acceptation et les restrictions liées aux changements de statut ou d'établissement — autant de modifications qui se sont succédé à un rythme que plusieurs participants et participantes aux groupes de discussion décrivent comme difficile à suivre :

« On espère stabiliser sa vie et éviter l'incertitude éventuellement, mais avec les lois et tout ce qu'on entend, c'est inquiétant ».

Ainsi, cette instabilité rapportée n'est pas seulement un enjeu de complexité administrative, elle génère une incertitude profonde qui teinte l'ensemble du parcours des étudiantes et étudiants internationaux. Plusieurs d'entre eux ont exprimé, lors des consultations, la difficulté de planifier leur trajectoire à

moyen terme, qu'il s'agisse de constituer un dossier de bourse, de choisir un programme ou d'envisager de s'établir de manière durable au Québec, dans un contexte où les règles peuvent changer entre le moment de leur admission et celui de leur diplomation. Pour certains, l'incertitude liée à leur statut devient une source de stress persistante qui empêche sur la concentration au travail et le bien-être académique. Les maisons internationales rapportent effectivement qu'elles observent une hausse importante des demandes de consultations liées aux démarches d'immigration, ce qui indique une inquiétude dans la communauté due aux changements fréquents de la réglementation. Le rôle de veille de ces maisons a été renforcé pour suivre de près toutes les modifications.

Un deuxième ensemble de préoccupations porte sur les tensions entre les différents paliers de gouvernance. Les personnes participantes ont relevé que les politiques fédérales et provinciales ne convergent pas toujours, créant des situations où les exigences des deux niveaux de gouvernement peuvent s'avérer difficiles à concilier pour les étudiantes et étudiants comme pour les établissements. Les universités, pour leur part, cherchent à adapter leurs pratiques d'accueil et à soutenir leurs étudiantes et étudiants internationaux, mais se trouvent elles-mêmes soumises à des contraintes extérieures qui limitent leur marge de manœuvre. Cette situation soulève une tension de fond qui a été nommée explicitement par plusieurs personnes, autant parmi les membres de la relève que par les personnes intervenantes consultées. Le Québec investit effectivement dans la formation de chercheurs et chercheuses de haut niveau, souvent dans des domaines où le bassin local est insuffisant pour répondre à la demande, mais les conditions de rétention de ces talents après les études se resserrent. Plusieurs personnes participantes ont exprimé l'impression d'être formées pour aller contribuer ailleurs.

Enfin, certaines personnes consultées ont soulevé l'enjeu de l'image du Québec à l'étranger. Les changements réglementaires successifs et le climat d'incertitude qui en découle se répercutent, selon elles, sur la perception du Québec comme destination d'études et de recherche dans leurs réseaux d'origine. Cette préoccupation, bien qu'elle soit difficile à quantifier, rejoint les constats des écrits récents faisant état d'une baisse significative des demandes d'admission internationales pour l'année universitaire 2025-2026.

Enjeux administratifs et d'immigration

Si les enjeux politiques et réglementaires définissent le cadre dans lequel évolue la relève internationale, les enjeux administratifs et d'immigration, eux, se jouent à l'échelle du parcours individuel. Indépendamment des changements législatifs, les démarches liées à l'obtention des permis, à la reconnaissance des diplômes et à la transition post-diplôme constituent une charge concrète et

continue pour chaque membre de la relève internationale. Les enjeux administratifs et d'immigration jalonnent l'ensemble du parcours de la relève internationale, tant en amont de l'arrivée qu'au cours des études et lors de la transition post-diplôme. Les démarches liées à l'immigration, notamment l'obtention des permis d'études, des visas, des certificats d'acceptation au Québec (CAQ) et, éventuellement, de la résidence permanente, sont décrites comme particulièrement complexes et exigeantes. Elles nécessitent un investissement important en temps, en énergie et en ressources, constituant une charge supplémentaire importante par rapport à la communauté étudiante locale.

Ces enjeux ne se limitent pas à des démarches ponctuelles, mais s'inscrivent dans une expérience continue, souvent marquée par la complexité, l'incertitude et une charge administrative accrue. Cela inclut, par exemple, les renouvellements de permis, les changements de statut, les contraintes liées au travail étudiant ou encore les démarches liées aux assurances et aux services publics. Plusieurs membres de la relève internationale évoquent une véritable « course à obstacles » administrative, où la compréhension des procédures, la préparation des documents et le suivi des demandes deviennent des tâches à part entière, s'ajoutant aux responsabilités académiques.

À cette complexité s'ajoute l'instabilité des délais de traitement. Ceux annoncés ne correspondent pas toujours à la réalité, créant des situations d'incertitude importantes, notamment quant à la possibilité de commencer un programme à la date de rentrée prévue. En effet, les délais de traitement des permis d'études varient considérablement, allant de quelques semaines à plusieurs mois, selon le pays d'origine des personnes étudiantes, le lieu à partir duquel la demande est soumise, ainsi que la nature de la demande (demande initiale ou prolongation). Ce sentiment d'imprévisibilité est largement partagé au sein de la relève internationale consultée, qui identifie comme enjeu central le fait de recevoir ses documents à temps pour amorcer son projet d'études et de recherche.

Les enjeux d'équivalence académique constituent également une difficulté récurrente. La reconnaissance des diplômes et des systèmes de notation varie selon les pays, ce qui complexifie les démarches d'admission et de financement. Par exemple, certaines personnes étudiantes rapportent des difficultés à fournir les équivalences demandées pour les concours de bourses, notamment au FRQ, en raison de l'absence de documents officiels ou de systèmes de notation difficilement comparables.

Au-delà des démarches initiales, une incertitude importante entoure les perspectives après les études. Plusieurs membres de la relève internationale expriment une inquiétude quant à leur capacité à rester au Québec ou au Canada une fois leur diplôme obtenu. Cette incertitude est alimentée par des changements fréquents dans les politiques et programmes d'immigration, ainsi que par un manque de clarté quant aux démarches à entreprendre. Parmi les programmes d'intérêt mentionnés par la relève internationale figurent notamment le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) et les permis de travail post-diplôme. Les critères d'accès et les conditions associées à ces programmes ne sont

toutefois pas toujours perçus comme clairs. Cette situation génère un stress important, lié à la gestion simultanée des études, des démarches administratives et, dans certains cas, des contraintes financières ou familiales. Cette réalité est parfois résumée par la question : « Pourquoi nous faire venir si c'est pour nous refermer la porte après ? » Les préoccupations liées au maintien du statut et à l'avenir post-études constituent ainsi une source majeure d'anxiété pour la communauté étudiante internationale.

Face à ces défis, un besoin ressort clairement : celui d'un accompagnement administratif soutenu et continu. Si les services universitaires jouent un rôle clé, les besoins dépassent toutefois souvent leurs capacités actuelles, tant en termes de volume que de personnalisation du soutien. Plusieurs membres de la relève internationale expriment le besoin d'un accompagnement qui ne soit pas limité à l'arrivée, mais qui s'étende à l'ensemble du parcours, incluant les démarches intermédiaires et la transition post-études. Cela dit, plusieurs personnes participantes soulignent également de manière positive les efforts déployés par les universités et les différents services d'accompagnement. Des bureaux internationaux, programmes de mentorat, ateliers d'intégration, webinaires, services psychosociaux, activités de jumelage et associations étudiantes sont mentionnés comme des ressources importantes facilitant l'adaptation académique, sociale et administrative de la relève internationale. Cet accompagnement est d'autant plus important que la communauté étudiante internationale doit naviguer dans des systèmes administratifs qu'elle découvre, où l'information est souvent dispersée, difficile à comprendre, et repose largement sur la capacité individuelle à s'y retrouver.

Enjeux financiers

Les enjeux financiers, identifiés comme des facteurs majeurs de détresse psychologique (CIE, 2024a), touchent l'ensemble de la relève en recherche. Toutefois, la relève internationale y est tout particulièrement vulnérable (Andrew et al., 2020). Elle vit la précarité financière de manière exacerbée en raison des charges financières additionnelles qu'elle doit assumer, de la difficulté à avoir des sources de revenus et de l'interaction avec les autres enjeux présentés dans ce rapport.

Tout d'abord, parmi les charges financières additionnelles, les frais de scolarité sont en général plus élevés pour la relève internationale, sauf quelques exceptions qui bénéficient d'exemption de frais supplémentaires en lien avec le programme d'étude, la région et le pays d'origine (Gouvernement du Québec, 2026). À titre d'exemple, les frais supplémentaires au 2^e cycle peuvent dépasser 7000\$ par session (UdM, 2026; ULaval, 2026). D'autres charges additionnelles telles que des frais de voyage, de déménagement, de traitements de dossiers, de mise à niveau académique, de test de langue, etc.,

s'accumulent et sont rapportés comme des obstacles financiers importants par la relève internationale (Fraass et al., 2025).

En plus des dépenses, les sources de revenu peuvent être plus limitées pour la relève internationale. D'une part, les permis d'études restreignent le nombre d'heures qui peut être alloué au travail rémunéré à 24h par semaine hors campus (Gouvernement du Canada, 2026). D'autre part, bien que les bourses constituent une avenue de financement, leur accès repose sur un système compétitif qui peut poser des défis supplémentaires pour cette population. En effet, ce mode d'attribution par concours n'existe pas dans tous les pays, ce qui a été rapporté lors des consultations comme un obstacle supplémentaire. L'accès à l'information concernant les bourses dépend souvent de la direction de recherche et des ressources d'aide disponibles dans l'université, ce qui ne la rend pas toujours facile à trouver. C'est dans ce contexte compétitif que les défis propres à la relève internationale prennent place. Les documents demandés par les organismes qui offrent les bourses peuvent également constituer un frein supplémentaire lié, par exemple, aux relevés de notes, à la correspondance des systèmes de notation, à la traduction de documents, etc. Cette difficulté est entre autres due au fait que certaines universités hors Québec ne délivrent pas les documents requis, que les délais d'obtention sont trop longs ou que les étudiantes et étudiants doivent produire eux-mêmes ces documents supplémentaires. Une personne étudiante internationale résumait bien cette réalité :

« Le FRQ demande des équivalences, mais comment on traduit les notes? Mon université de fournit pas ça. [...] »

Les différences entre les systèmes universitaires peuvent engendrer des parcours considérés comme atypiques, qui ne correspondent pas aux catégories prévues par les organismes subventionnaires, ce qui peut désavantager certaines personnes de la relève internationale dans les concours de bourses (CIE, 2022). Bien que le FRQ travaille activement à reconnaître la diversité des parcours et des formes d'excellence (FRQ, 2025) plusieurs membres de la relève internationale ont rapporté avoir de la difficulté à s'adapter au système québécois.

Enjeux académiques et d'encadrement

Bien que plusieurs conçoivent leur projet d'étude au Québec comme une opportunité, l'adaptation à un nouveau système d'éducation présente des défis pour les membres de la relève internationale. Certains s'avouent surpris par la charge de travail ainsi que par des méthodes pédagogiques nouvelles. Parfois, cette surprise est due à des problèmes de communication en amont de l'arrivée au Québec :

« [...] Je m’attendais à venir ici et commencer ma recherche d’entrée de jeu. Mais en fait au début il y avait l’examen de synthèse. J’aurais voulu qu’on me dise à l’avance [...]. »

Les personnes ayant participé aux groupes de discussions soulèvent aussi des enjeux liés au fait que les cours et la recherche se déroulent en français dans plusieurs laboratoires. Malgré la pression croissante à publier en anglais, les universités francophones demeurent des lieux où les pans de la vie universitaire s’ancrent dans l’usage du français. Dans un contexte où l’anglais s’impose, à l’échelle internationale, comme langue commune de la recherche et comme condition d’accès aux possibilités de promotion, de réseautage ou d’invitations institutionnelles (Rocher et Stockemer, 2017), la relève internationale d’expression anglaise est surprise de l’usage marqué du français par les équipes de recherche. Pourtant, la relève en recherche perçoit également que le nombre important d’étudiantes et d’étudiants internationaux anglophones, c’est-à-dire en provenance de pays du Commonwealth, d’anciennes colonies ou protectorats britanniques ou américains (Bélanger et al., 2011), recrutés dans les universités québécoises vient considérablement angliciser les activités de recherche aux cycles supérieurs (CIE, 2024b). Cet écart dans les perceptions de la relève locale et de la relève internationale vient accentuer la pertinence d’une piste d’action formulée par le CIE en 2024 :

« En partenariat avec les établissements universitaires, s’assurer que les cours de rédaction et de communication scientifiques en français soient accessibles sans frais aux étudiantes et étudiants afin de leur permettre d’acquérir cette compétence transversale » (CIE, 2024b).

À ce sujet, les ressources en francisation offertes par les centres d’aide à la réussite des universités et par le gouvernement du Québec sont jugées particulièrement utiles par les membres de la RI consultés.

Au-delà des enjeux linguistiques, il existe des obstacles concernant la mise à niveau de la relève internationale puisque les exigences pour l’obtention d’un même diplôme ne sont pas équivalentes dans tous les pays. Par exemple, une personne consultée a témoigné être arrivée au Québec afin d’entreprendre un doctorat sans avoir acquis, au cours de sa maîtrise dans son pays d’origine, les compétences nécessaires pour mener un projet de recherche de manière autonome. La relève internationale aimerait que les universités offrent davantage de mise à niveau tant sur le plan académique qu’au sujet de l’utilisation des logiciels et d’autres outils technologiques. D’ailleurs, dans un rapport sur l’utilisation de l’intelligence artificielle par la relève en recherche, le CIE propose de limiter les inégalités liées à l’accès et aux compétences liés à l’utilisation des outils d’IA (CIE, 2025). Enfin, des membres de la relève internationale consultés indiquent que la conception d’intégrité académique peut varier d’un pays à l’autre et que ceci les expose à commettre du plagiat sans le savoir, un phénomène documenté (Fatemi et Saito, 2020). Dans l’objectif de faciliter la phase d’intégration, une personne a suggéré que les règles essentielles concernant l’intégrité académique soient communiquées de manière orale devant auditoire.

Afin d'appuyer la relève internationale dans son adaptation au système d'éducation québécois, de nombreuses ressources sont proposées par les universités. Les membres de la relève internationale consultée reconnaissent et apprécient les efforts fournis. Cependant, l'abondance d'information peut donner une impression de surcharge :

« Il y a des sessions d'accueil, mais c'est trop d'info de toute façon. Et tu es en train de t'installer, d'arranger ton épicerie et tout, donc tu n'es pas nécessairement réceptif... »

Déterminer les ressources qui sont applicables exige un investissement de temps et d'énergie de la part des membres de la relève internationale qui s'ajoute aux efforts d'intégration qu'ils doivent fournir et aux procédures administratives à compléter. Conscientes de cet enjeu, des universités ont mis en place des programmes de mentorat par les pairs ou trient l'information de manière à faciliter la tâche des personnes étudiantes. Des événements comme les Journées de la relève en recherche (J2R) sont également valorisés, mais les enjeux financiers et de temps associés au déplacement limitent la participation de certaines personnes. Contrastant avec la situation des étudiants de deuxième et troisième cycle, une personne a témoigné que peu de ressources sont adressées aux postdoctorants.

Plusieurs membres de la relève internationale consultés insistent sur le rôle déterminant de la supervision dans la réussite de leur projet d'étude. Selon une étude, un encadrement de qualité requiert des compétences interculturelles, une communication claire et régulière ainsi que du soutien à l'intégration au-delà des aspects académiques. Dans bien des cas toutefois, le corps professoral est perçu comme peu conscientisé à la réalité de la relève internationale :

« La direction de recherche se contente de ce qui concerne la recherche, pour le reste de la vie, débrouille-toi. »

Des intervenantes et intervenants consultés ont également évoqué le danger que certains membres du corps professoral imposent du travail non rémunéré, ou alors fassent signer des contrats personnels peu clairs ou intégrés aux documents administratifs obligatoires. Ils estiment au surplus que les membres de la relève internationale ne se sentent pas suffisamment en sécurité pour aborder les enjeux qui les préoccupent, craignant que cela puisse compromettre leur projet d'étude. Ce sentiment d'insécurité les pousse à supporter des situations vis-à-vis lesquelles ils se sentent inconfortables. À l'inverse, d'autres personnes font état de supervisions conciliantes, leur permettant de retourner régulièrement dans leur famille pour rédiger ou encore, s'enquérant au sujet de leur bien-être. Il ressort de la consultation la nécessité de sensibiliser le corps professoral aux réalités vécues par les membres de la relève internationale. Cela fait écho à un rapport antérieur du CIE qui recommandait d'améliorer les compétences d'encadrement du corps professoral et de le sensibiliser aux comportements nuisibles (CIE, 2024a). De plus, il serait pertinent de systématiser les lignes directrices éthiques concernant l'encadrement de personnes étudiantes pour éviter l'abus et de mettre en place des

espaces d'expression sécuritaires et indépendants de la supervision ou de toute personne susceptible d'exercer une influence sur leur parcours académique.

Enjeux sociaux et d'intégration

Des enjeux d'intégration et d'inclusion, liés à la langue, aux différences culturelles et à l'identité, sont également soulevés par plusieurs membres de la relève. L'intégration linguistique apparaît comme un enjeu particulièrement central, dans la mesure où elle influence directement la réussite académique, l'insertion professionnelle ainsi que les interactions sociales (CLF, 2023 ; Dion, 2012). Dans le contexte québécois, cette réalité prend une importance particulière en raison du rôle structurant du français dans l'accès aux institutions, aux ressources et à la vie collective.

Alors que la maîtrise du français apparaît comme un facteur déterminant pour l'intégration sociale, certaines personnes ayant participé aux groupes de discussion rapportent une diminution ou une faible visibilité des options gratuites d'apprentissage de la langue. Bien que le gouvernement du Québec offre des cours de français gratuits aux personnes de 16 ans et plus résidant au Québec (Gouvernement du Québec, 2026), ces ressources ne semblent pas toujours bien connues ni facilement accessibles pour les personnes étudiantes internationales. Cette situation peut contribuer à accentuer certaines inégalités selon les ressources financières, les réseaux d'information et le niveau de préparation linguistique préalable. Par ailleurs, les exigences linguistiques associées aux démarches d'immigration peuvent également représenter une contrainte financière importante. Toute personne souhaitant déposer un dossier auprès du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) doit notamment passer un test de connaissance du français (TCF), comprenant quatre épreuves obligatoires (France Éducation International, 2026). Or, des étudiantes et étudiants, y compris certaines personnes issues de pays francophones, rapportent devoir assumer des frais pouvant atteindre près de 400 \$ pour cet examen, les coûts variant selon le lieu de passation (UQAT, 2026 ; Concordia, 2026).

Les différences interculturelles peuvent également influencer les trajectoires d'intégration, notamment en ce qui concerne les façons de travailler, d'aborder des problématiques complexes ou de développer des relations sociales. Bien que ces écarts culturels puissent parfois constituer des barrières à la communication et à la collaboration, plusieurs travaux soulignent qu'ils peuvent aussi agir comme leviers d'innovation, d'apprentissage mutuel et de développement des compétences interculturelles lorsqu'un accompagnement institutionnel adéquat est mis en place (Zabrodska et Wang, 2025). Les outils d'éducation portant sur les spécificités de la culture québécoise, ainsi que les espaces favorisant les échanges entre étudiantes et étudiants locaux et internationaux, demeurent

toutefois limités d'après la relève sondée. Dans ce contexte, la communication avec les pairs et les supérieurs (superviseurs, directrices et directeurs) constitue parfois un défi, notamment lorsqu'il s'agit d'aborder des enjeux liés au salaire ou aux ressources, ce qui peut entretenir certaines zones d'incertitude.

Par souci d'intégration, certaines personnes étudiantes rapportent être amenées à atténuer certains aspects de leur identité afin de se conformer aux normes perçues du milieu d'accueil. Cette situation peut engendrer des formes de fragmentation identitaire ou de stress d'acculturation, phénomènes déjà documentés dans la littérature sur la mobilité internationale étudiante (Malota et Mucsi, 2025; Dulany et Rhidenour, 2025). Pour certaines personnes, cette négociation constante entre différentes références culturelles peut entraîner un sentiment de mal-être, notamment lors d'un éventuel retour au pays d'origine. Un témoignage d'un étudiant d'origine française illustre d'ailleurs ce phénomène : alors qu'il indique être continuellement perçu comme « le Français » au Québec, il est désormais considéré comme « québécoisé » dans son milieu d'origine. Cette position d'entre-deux peut ainsi devenir une source de charge mentale et d'incertitude identitaire. Une étudiante québécoise souligne également que les pairs étudiants locaux ne sont pas nécessairement outillés pour naviguer ces différences culturelles, « puisqu'ils vivent dedans ». Dans cette perspective, des ressources visant aussi à sensibiliser les étudiantes et étudiants québécois aux réalités interculturelles apparaissent pertinentes.

Enfin, d'autres facteurs psychologiques liés à l'identité et à la culture sont également évoqués dans les discussions. L'éloignement du pays d'origine et du réseau familial peut engendrer un sentiment d'isolement. Pour certains, cette situation entraîne des répercussions sur la santé mentale et le quotidien académique. L'absence de proximité avec la famille et la communauté d'origine est ainsi identifiée comme un obstacle important à l'intégration, pouvant mener à une forme de détresse psychologique.

Pistes d'action issues de la consultation

En s'appuyant sur la revue de littérature, la veille médiatique et les consultations menées auprès de la relève internationale et des acteurs du milieu universitaire, le CIE a dégagé un ensemble de pistes d'action présentées ci-dessous. Ces pistes visent à soutenir l'intégration de la relève internationale dans l'écosystème de la recherche québécoise et s'adressent prioritairement au FRQ, dans le respect

de sa mission et de ses champs d'action. Elles mettent d'abord en valeur ce qui fonctionne déjà bien (pratiques, services et initiatives dont les personnes participantes ont reconnu la pertinence) avant de proposer des idées pour les renforcer ou les compléter. Le CIE reconnaît toutefois que les enjeux soulevés dépassent le seul périmètre du FRQ : l'intégration de la relève internationale est une responsabilité partagée, qui implique également la communauté universitaire dans son ensemble, c'est-à-dire les établissements, le corps professoral et les services d'accompagnement. C'est pourquoi certaines pistes sont adressées à ces acteurs, comme un reflet fidèle de ce que la consultation a mis en lumière. Le CIE espère que ce portrait contribuera à alimenter les réflexions de l'ensemble des parties prenantes concernées.



Pistes d'action adressées au FRQ



Pistes d'action adressées aux acteurs universitaires

ENJEUX POLITIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Ce qui fonctionne déjà : appui aux prises de position publiques des universités et des associations étudiantes

- 1 **Appuyer la production et la diffusion de données probantes** sur la contribution de la relève internationale à l'écosystème de recherche québécois, par exemple par : a) le suivi de la participation de la relève internationale aux concours de bourses; b) la documentation de leur apport scientifique (publications, rétention post-diplôme); c) la communication de ces données aux décideurs



- 2 **Coordonner et élargir le plaidoyer collectif** en faveur de conditions d'accueil et de rétention favorables à la relève internationale aux cycles supérieurs, notamment par la mobilisation unifiée des acteurs concernés (établissements, associations étudiantes, partenaires du milieu de la recherche)



ENJEUX ADMINISTRATIFS ET D'IMMIGRATION

Ce qui fonctionne déjà : rôle actif des maisons internationales dans l'accompagnement des démarches administratives et la veille réglementaire, dont la capacité a été renforcée face à la hausse des demandes

- 3 **Adapter les processus de candidature aux bourses** pour tenir compte des contraintes administratives propres à la relève internationale (délais, documents difficiles à obtenir), notamment en intégrant un espace déclaratif permettant aux candidats d'expliquer les obstacles à la constitution de leur dossier, dans une logique de reconnaissance de la diversité des parcours



- 4 **Pérenniser et étendre les services d'accompagnement** existants à l'ensemble du parcours, incluant la transition post-diplôme



ENJEUX FINANCIERS

Ce qui fonctionne déjà : existence de bourses spécifiques pour la relève internationale; ouverture des concours du FRQ aux étudiants internationaux depuis 2017

- 5 **Réduire les obstacles aux candidatures internationales**, notamment les coûts de traduction de documents, par exemple en proposant un service de traduction à coût réduit pour la relève internationale



- 6 **Améliorer l'accessibilité de l'information sur les sources de financement** disponibles pour la relève internationale, afin de réduire les inégalités d'accès au financement liées au manque d'information



ENJEUX ACADÉMIQUES ET D'ENCADREMENT

Ce qui fonctionne déjà : programmes de mentorat par les pairs, ressources en francisation, sessions d'orientation

- 7 **Valoriser la qualité de la supervision interculturelle** dans la conception plurielle de l'excellence que le FRQ développe dans le contexte de son chantier E3R, par exemple en considérant la qualité de la supervision offerte dans l'attribution du financement au corps professoral



- 8 **Mieux cibler l'information transmise en début de parcours** afin d'éviter la surcharge informationnelle, par exemple en communiquant certains règlements clés (ex. intégrité académique) de différentes façons, autant à l'écrit qu'à l'oral



- 9 **Sensibiliser le corps professoral aux réalités vécues par la relève internationale** et mettre en place des espaces d'expression sécuritaires,



indépendants de la supervision, par exemple en offrant des formations sur l'encadrement interculturel au corps professoral

ENJEUX SOCIAUX ET D'INTÉGRATION

Ce qui fonctionne déjà : événements favorisant les échanges entre relève locale et internationale

- 10 **Soutenir des initiatives d'intégration** dans les événements organisés par le FRQ et ceux dont le FRQ est un partenaire, et veiller à l'inclusion des postdoctorants et des postdoctorantes dans ces espaces



- 11 **Soutenir l'accès à des cours d'apprentissage du français**, axés sur la rédaction et la communication scientifiques, en partenariat avec les établissements (CIE, 2024)



- 12 **Développer des outils de sensibilisation culturelle** accessibles à l'ensemble de la communauté étudiante, locale et internationale, par exemple par : a) l'organisation d'événements favorisant les échanges interculturels; b) la mise en place de programmes de parrainage jumelant relève locale et internationale



- 13 **Renforcer les ressources en santé mentale** adaptées aux réalités spécifiques de la relève internationale, notamment l'isolement et la fragmentation identitaire



Conclusion

La relève internationale joue un rôle déterminant dans le dynamisme de la recherche québécoise, particulièrement aux cycles supérieurs. Ce rapport met en lumière les expériences et préoccupations de cette communauté, dans un contexte où les transformations rapides du cadre politique et réglementaire fragilisent les conditions d'accueil et de rétention de ces talents.

Les consultations menées par le CIE ont permis de dégager cinq catégories d'enjeux. Sur le plan politique, l'instabilité du cadre normatif génère une incertitude profonde qui empiète sur la planification du parcours migratoire et académique. Sur le plan administratif, les démarches d'immigration, les délais de traitement et les exigences d'équivalence académique constituent une charge continue. Les enjeux financiers, déjà identifiés comme des facteurs majeurs de détresse psychologique pour l'ensemble de la relève en recherche, sont vécus de manière exacerbée par la relève internationale en raison des charges additionnelles qu'elle doit assumer et de l'accès limité aux sources de financement. Sur le plan académique, la mise à niveau, la qualité variable de la supervision et la surcharge informationnelle marquent l'adaptation au système d'éducation québécois. Enfin, au niveau de l'intégration sociale, les barrières linguistiques, les différences culturelles et l'éloignement du réseau familial sont à prendre en considération.

Plusieurs ressources et initiatives existent déjà et sont valorisées par les personnes consultées : maisons internationales, programmes de mentorat, ressources en francisation, événements de rencontre entre relève locale et internationale. Le CIE reconnaît ces efforts et propose, dans ce rapport, des pistes d'action visant à les renforcer ou à les compléter.

L'intégration de la relève internationale est une responsabilité partagée. Si les pistes d'action proposées s'adressent prioritairement au FRQ, dans le respect de sa mission, plusieurs concernent aussi la communauté universitaire dans son ensemble. Le CIE espère que ce portrait contribuera à alimenter les réflexions de l'ensemble des parties prenantes et à soutenir des décisions qui préservent la diversité scientifique et l'excellence de la recherche québécoise dans un contexte de compétition mondiale pour les talents.

Annexe 1. Questionnaire de consultation de la relève dans le cadre des J2R

Comprendre et valoriser la relève internationale en recherche au Québec

Objectif

Le Comité intersectoriel étudiant (CIE) du Fonds de recherche du Québec (FRQ) mène une consultation afin de mieux cerner les réalités, besoins et défis de la relève internationale en recherche, dans le contexte migratoire actuel au Québec et au Canada. Au moyen de groupes de discussion, cette activité vise à recueillir des témoignages et des propositions concrètes auprès d'étudiants, internationaux ou locaux, inscrits au Québec dans des programmes d'études en recherche. L'objectif est de compiler des données, d'alimenter le dialogue sur ces questions, et de formuler des recommandations pour améliorer l'intégration, le bien-être, la reconnaissance et la participation de l'ensemble de la communauté étudiante à la recherche québécoise. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de mieux comprendre les impacts des politiques et des programmes de soutien sur la relève internationale en recherche.

Introduction

(1) Présentation du CIE

(2) Mentionner que ces consultations servent à documenter le point de vue de la relève en recherche à propos des réalités de la relève internationale. Des recommandations adressées au FRQ découleront de la consultation et de nos réflexions à ce sujet. Le but ici est de recueillir l'avis de la relève sur ces questions, qu'elle soit québécoise ou internationale.

(3) Préciser et insister : Les questions visent en premier lieu la relève internationale dans le groupe mais les points de vue de tout membre de la relève en recherche, provenant de l'international ou non, sont utiles pour nous. N'hésitez pas à dire votre avis, même si vous n'avez pas d'expérience vécue. Toutes impressions sont bonnes.

(4) Mentionner que les réponses aux questions sont confidentielles et qu'il ne sera pas possible d'identifier les personnes participantes.

(5) Mentionner que les participants doivent préserver la confidentialité des propos échangés.

Questions

1. Profil rapide (5 min)

- a. Pouvez-vous vous présenter brièvement : domaine de recherche, niveau d'études, statut (local.e ou international.e) ?
- b. Depuis combien de temps êtes-vous au Québec/Canada pour vos études ou recherches ?
- c. Est-ce que vous vous impliquez dans l'accueil de la relève internationale? Pourquoi vous vous êtes sentis interpellés par cette consultation?

2. Expériences et intégration (25 min)

Pour les internationaux, parlez-nous de votre expérience plus spécifiquement.

- a. Comment décririez-vous l'expérience d'intégration dans le milieu académique ou de recherche ?
- b. Quels sont les principaux défis ou obstacles qu'un.e étudiant.e international.e pourrait rencontrer (académiques, sociaux, culturels, administratifs) ?
- c. Quelles ressources ou pratiques vous paraissent particulièrement utiles pour faciliter l'intégration ?

3. Soutien et reconnaissance (15 min)

- a. Quels types de soutien (psychologique, administratif, social, financier) vous semblent essentiels pour la réussite de la relève internationale ?

4. Politiques, programmes et recommandations (10 min)

Veiller à inclure tout le monde ici, le point de vue des locaux est intéressant.

- a. Connaissez-vous des programmes ou initiatives visant à soutenir la relève internationale en recherche ?
- b. Quelles améliorations ou nouvelles mesures proposeriez-vous pour mieux soutenir et intégrer la relève internationale au Québec/Canada?

Mot de la fin

Inviter les gens à écrire à l'adresse courriel du CIE s'ils pensent à autre chose, veulent soulever un nouveau point, ou n'ont pas eu le temps d'exprimer certaines idées.

Bibliographie

- Andrew, M. M., Azdouz, R., Girier, D., Gaudreault-Desbiens, J.-F., Labrie, A., Legaré-Hamel, A., Melouka, I., Ouellet, P., Raymond, D. H., & St-Laurent, O. (2020). *Équité, diversité et inclusion à l'Université de Montréal*. https://www.umontreal.ca/public/www/images/diversite/documents/EDI-Diagnostic_avril_2020.pdf
- Assemblée Nationale du Québec. (2024). *Projet de loi no 74, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement relatif aux étudiants étrangers*. https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_client/lois_et_reglements/LoisAnnuelles/fr/2024/2024C43F.PDF
- BCI. (2025). *Données préliminaires relatives aux inscriptions au trimestre d'automne 2025*. Bureau de coopération interuniversitaire. https://bci-qc.ca/wp-content/uploads/2025/10/Inscription_automne2025.pdf
- Bélanger, A., Lachapelle, R., & Sabourin, P. (2011). *Persistance et orientation linguistiques de divers groupes d'allophones au Québec*. Montréal: Office québécois de la langue française.
- CIE. (2022). Comité intersectoriel étudiant, *L'excellence décortiquée : pluralité, diversité et enjeux d'évaluation*. https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2023/01/rapport-excellences_cie_version-publique.pdf
- CIE. (2024a). Comité intersectoriel étudiant, *Santé psychologique : Comment se porte la relève en recherche au Québec?* https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2024/06/rapport_-sante-psy_v01_08_2024-06-24.pdf
- CIE. (2024b). Comité intersectoriel étudiant, *Soutenir et rehausser la recherche en langue française : vers une action structurante et concertée*. https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2024/06/20240329_rapport-langue-francaise_cie-frq_versionfinale.pdf
- CIE. (2025). Comité intersectoriel étudiant, *Expériences et préoccupations de la relève en recherche concernant l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle : réagir pour mieux accompagner*. https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2026/01/rapport-final-ia_vf.pdf
- CLF. (2023). *Consultation publique sur la planification de l'immigration au Québec : 2024-2027*. Commissaire à la langue française. Amnistie internationale. <https://amnistie.ca/sinformer/2023/canada/la-planification-de-limmigration-au-quebec-pour-la-periode-2024-2027-memoire>
- Colpron, S. (2025). *Ottawa entreprend un virage majeur*. La Presse. <https://www.lapresse.ca/actualites/national/2025-11-06/politique-d-immigration/ottawa-entreprend-un-virage-majeur.php>
- Colpron, S. (2026). *Abolition du PEQ, Ce que disent les chiffres*. La Presse. <https://www.lapresse.ca/actualites/abolition-du-peq/departs-forces-de-travailleurs-temporaires/2026-01-09/ce-que-disent-les-chiffres.php>
- Concordia University. (2026). *Test de connaissance du français (TCF)*. <https://www.concordia.ca/fr/formation-continue/tests-linguistiques/test-tcf.html>

- CRSNG. (2025). *Bourses d'études supérieures en recherche du Canada au niveau du doctorat*. <https://nserc-crsng.canada.ca/fr/possibilite-de-financement/bourses-detudes-superieures-en-recherche-du-canada-au-niveau-du-doctorat#a3>
- Dion, J. (2012). Le défi de former une relève scientifique d'expression française : l'usage du français et de l'anglais dans la formation universitaire aux cycles supérieurs au Québec. Conseil supérieur de la langue française.
- Dulany, K., & Rhidenour, K. (2025). Narrative threads, exploring identity formation through cultural immersion: A qualitative study into the experiences of U.S. university students abroad. *International Journal of Intercultural Relations*, 107, 102205. <https://doi.org/10.1016/j.ijintrel.2025.102205>
- Fatemi, G., & Saito, E. (2020). Unintentional plagiarism and academic integrity: The challenges and needs of postgraduate international students in Australia. *Journal of Further and Higher Education*, 44(10), 1305-1319.
- Fraass, A. J., Bailey, T. J., Karunakumar, K., & Wishart, A. E. (2025). Canadian natural science graduate stipends lie below the poverty line. *PLoS One*, 20(5), e0313972.
- France Éducation International. (2026). TCF Québec. France Éducation International. <https://www.france-education-international.fr/test/tcf-quebec?langue=fr>
- FRQ. (2025). *Évolution de l'évaluation de l'excellence en recherche (E3R), Plan d'action du Fonds de recherche du Québec présenté à la Coalition COARA*. <https://zenodo.org/records/17672533>
- Gouvernement du Canada. (2026). *Travailler hors campus à titre d'étudiant étranger*. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/travail/travailler-hors-campus.html>
- Gouvernement du Québec. (2026). *Apprendre le français*. <https://www.quebec.ca/education/apprendre-le-francais>
- Gouvernement du Québec. (2026). *Exemption des droits de scolarité supplémentaires selon le programme d'études et la région*. <https://www.quebec.ca/education/etudier-quebec/aide-financiere-etudiants-internationaux/exemption-droits-scolarite-supplementaires-selon-programme-region>
- Malota, E., & Mucsi, A. (2025). The impact of acculturative stress and sociocultural adaptation on international student satisfaction and loyalty. *International Journal of Intercultural Relations*, 109, 102292. <https://doi.org/10.1016/j.ijintrel.2025.102292>
- Nadeau, J.-B. (2025). *Les universités souffrent d'une baisse d'inscriptions d'étudiants étrangers*. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/actualites/education/920403/universites-souffrent-baisse-inscriptions-etudiants-etrangers?>
- Peretz, I., Thanh, C. Q., Knoppers, B., & Rouleau, G. (2024). Les étudiantes et étudiants de l'international constituent un maillon essentiel dans la recherche et la progression de la science au Québec. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2024-12-05/projet-de-loi-74-sur-les-etudiants-etrangers/quebec-tourne-le-dos-a-la-science.php>

- Quirion, R. (2024). Les étudiants étrangers en enseignement supérieur sont une mine d'or gris pour le Québec. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/823622/idees-etudiants-etrangers-enseignement-superieur-sont-mine-or-gris-quebec?>
- Rocher, F., & Stockemer, D. (2017). Langue de publication des politologues francophones du Canada1. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 50(1), 97-120.
- Schué, R., & Boily, D. (2025). Des quotas pour limiter le nombre d'étudiants étrangers au Québec. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2143432/quotas-quebec-immigrant-etude-permis>
- UdM. (2026). Coûts des études. <https://registraire.umontreal.ca/droits-de-scolarite/couts/#c134034>
- UEQ. (2024). *Mémoire à l'occasion des consultations publiques en vue de l'adoption du projet de loi 74*. <https://unionetudiante.ca/Media/publicDocuments/2cec44f5-80f9-4b33-8157-10dd2a395433.pdf>
- ULaval. (2026). Droits de scolarité. <https://www.ulaval.ca/etudes/droits-de-scolarite/etudiant-de-international/programmes-de-2e-cycle-avec-recherche/automne-2025-hiver-2026>
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. (2026). Test de connaissance du français (TCF). <https://www.uqat.ca/formation-continue/tcf/>
- Université Laval, Université McGill, Montréal, U. d., & Sherbrooke, U. d. (2024). *Mémoire présenté à la Commission des relations avec les citoyens à l'occasion des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 74, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement relatif aux étudiants étrangers*. <https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/ulaval-nouvelles/2024/pl-74-memoire-crc.pdf>
- Zabrodskaia, A., & Wang, J. (2025). Editorial: *Intercultural communication and international students*. *Frontiers in Communication*, 10, 1729136. <https://doi.org/10.3389/fcomm.2025.1729136>

Scientifique en chef du Québec

scientifique-en-chef.gouv.qc.ca

Fonds de recherche du Québec

frq.gouv.qc.ca